



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : ROSHEIM

Autres communes :

R500

Appellation : Maison romane

Monument(s)

Appellation : Maison romane

Protection : classement

Arrêté : classement le 25/07/1921

Étendue de la protection : Maison romane : classement par arrêté du 25 juillet 1921 ; classement par J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.